

France-Marseillan: Works related to water-distribution pipelines**OJ S 202/2020 16/10/2020****Contract notice – utilities****Works****Legal Basis:**

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat intercommunal d'adduction

Postal address: 2 chemin de l'Infirmier — BP 15

Town: Marseillan

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34340

Country: France

Contact person: Monsieur le président

E-mail: Contact@syndicatbaslanguedoc.com

Telephone: +33 467772010

Fax: +33 467773926

Internet address(es):Main address: <http://www.syndicatbaslanguedoc.com>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_XBmzcHTrka**I.6. Main activity**

Water

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Accord-cadre à bons de commande travaux 2020 pour l'extension et le renouvellement des réseaux

Reference number: 03092020

II.1.2. Main CPV code

45232150 Works related to water-distribution pipelines

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les prestations/travaux, objet du marché concerne notamment:

- la réalisation des études d'exécution;
- les travaux de terrassement pour pose des canalisations d'eau potable;
- les travaux de fourniture et de pose de canalisations d'eau potable de diamètres 60 à 1 000 mm;
- les travaux de fourniture et de pose d'équipements de robinetterie (robinet-vannes...);
- les travaux de fourniture et de pose de regards en béton armé;
- les travaux de VRD.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45232150 Works related to water-distribution pipelines

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ13 Hérault

Main site or place of performance: 34.

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations/travaux, objet du marché concerne notamment:

- la réalisation des études d'exécution;
- les travaux de terrassement pour pose des canalisations d'eau potable;
- les travaux de fourniture et de pose de canalisations d'eau potable de diamètres 60 à 1 000 mm;
- les travaux de fourniture et de pose d'équipements de robinetterie (robinet-vannes...);
- les travaux de fourniture et de pose de regards en béton armé;
- les travaux de VRD.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Chaque reconduction est limitée à un an. L'accord-cadre peut être reconduit trois fois. Cf. article 3.1 du RC.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Les travaux sont réalisés principalement en secteur rural ou semi urbain, dont certains en coordination avec d'autres travaux: enfouissement de réseaux, travaux de voirie, etc. La description des ouvrages, leurs spécifications techniques sont décrits dans le CCTP.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Cf. article 4 du règlement de la consultation.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Cf article 4 du règlement de la consultation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Cf. article 4 du règlement de la consultation.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Cf. article 4 du règlement de la consultation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Cf. article 4 du règlement de la consultation.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Cf. article 6 du règlement de la consultation limitation du nombre de candidat admis à soumissionner: trois critères:

- capacité du candidat à réaliser des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable entre 60 mm et 400 mm dans les cœurs de village et des centres villes avec accès restreint (pondération 70 %). Ce critère sera apprécié au regard des références adéquates remises par le candidat à l'appui de sa candidature (liste des travaux de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années);
- capacité du candidat à réaliser des travaux de pose de canalisation d'eau potable entre 200 mm et 1 000 mm (pondération 30 %). Ce critère sera apprécié au regard des références adéquates remises par le candidat à l'appui de sa candidature (liste des travaux de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années).

III.1.6. Deposits and guarantees required

Cf. article 12 du CCAP.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Cf. articles 11.7 et 8 du CCAP.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Cf. article 3.6 du règlement de la consultation.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Voir CCAP.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/11/2020 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans les conditions fixées à l'article 1.2 du RC. Accord-cadre mono-attributaire avec un maximum passé selon la procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3 et R. 2124-4 du code de la commande publique. La consultation est organisée en deux temps: d'abord, une phase «Candidature»: les candidats font acte de candidature et fournissent l'ensemble des documents exigés à l'article 4 du RC; ensuite, une phase «Offre», seuls les candidats sélectionnés, sont admis à soumissionner et à remettre les documents exigés à l'article 7 du RC. Chaque bon de commande précisera les travaux décrits dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée

ainsi que les quantités à exécuter. L'accord-cadre est conclu sans minimum de travaux et avec un maximum de travaux de 3 500 000 EUR HT pour sa période initiale et de 3 500 000 EUR HT pour la ou chacune de ses périodes de reconduction. La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de sa notification au titulaire. Il pourra être reconduit. Chaque reconduction est limitée à un an. La durée totale de l'accord-cadre, toutes reconductions confondues ne peut pas excéder quatre ans. Les modalités de la reconduction sont décrites à l'article 3.1 du RC. Le contenu du DCE est décrit à l'article 3.9 du RC. Le DCE peut être obtenu sur <https://www.achatpublic.com> — Le DCE peut être modifié dans les conditions fixées à l'article 3.11 du RC. Le dossier de candidature doit contenir les documents demandés à l'article 4 du RC. Les critères de jugement des candidatures sont fixés à l'article 6 du RC. Les candidats sélectionnés et admis à soumissionner devront remettre les documents exigés à l'article 7 du RC. Le SBL se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Si une négociation était engagée, elle se déroulerait dans les conditions fixées à l'article 8 du RC. Les critères de jugement des offres sont fixés à l'article 8 du RC. Les conditions de remise des candidatures et des offres sont détaillées à l'article 11 du RC. Aucune candidature et offre ne peut être remise par courriel ou télécopie. Les candidatures et les offres sont remises par voie électronique à l'adresse <https://www.achatpublic.com> — Aucune visite n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours. En conséquence du caractère contraignant du nombre de caractères pouvant être saisis, les opérateurs économiques devront prendre connaissance de l'ensemble des documents de la consultation. Ces documents comportent des informations relatives aux éléments devant être remis par les opérateurs économiques à l'appui de leur candidature et de leur offre et comporte notamment une description de l'accord-cadre et des conditions de participation à la procédure de passation. La date figurant au présent avis concerne la date de remise des candidatures. La date de remise des offres sera mentionnée dans l'invitation à soumissionner envoyée aux seuls candidats sélectionnés.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6,rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34063

Country: France

E-mail: Grefte.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467548156

Internet address: <http://Montpellier.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/10/2020